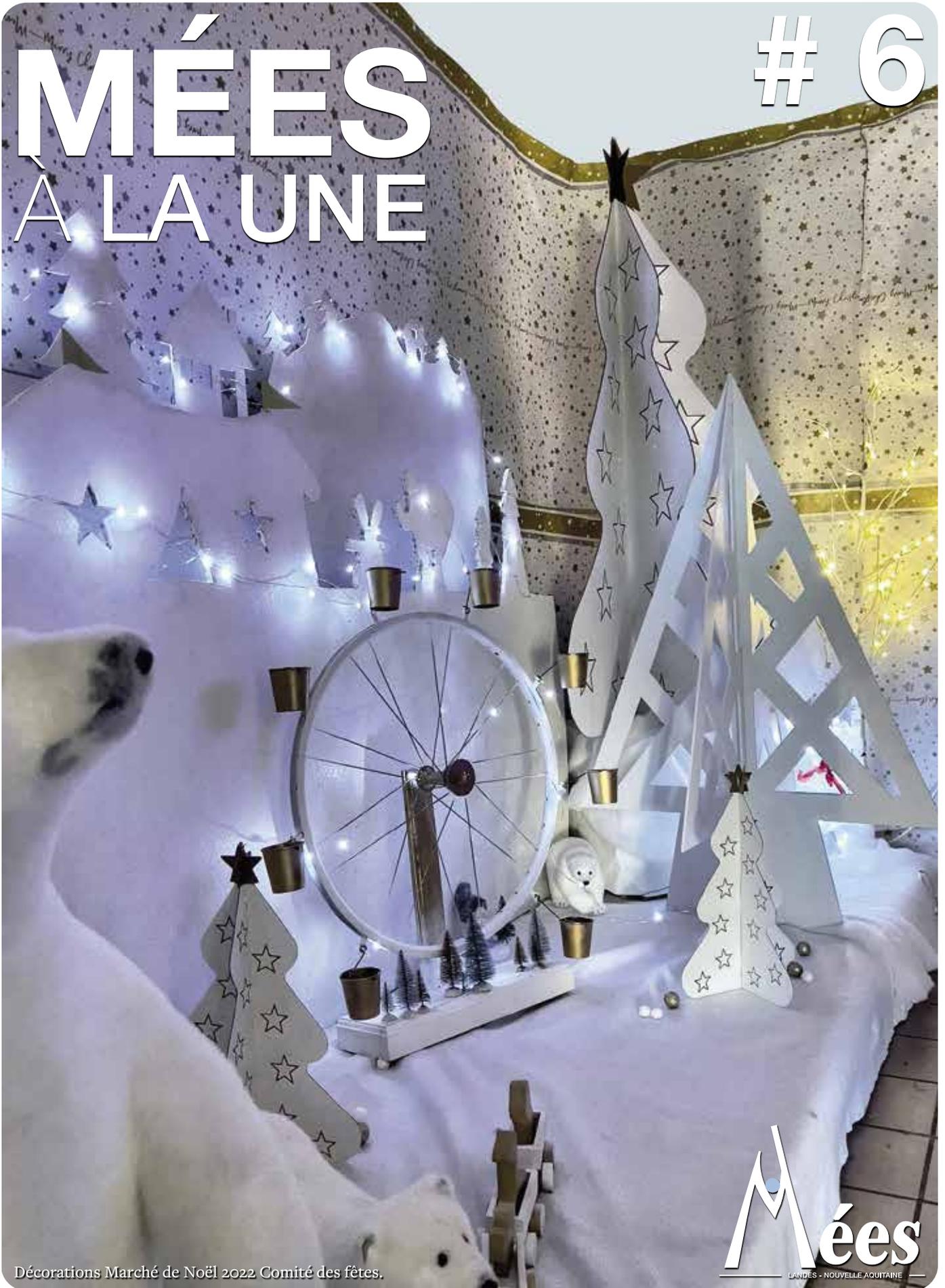




Mées

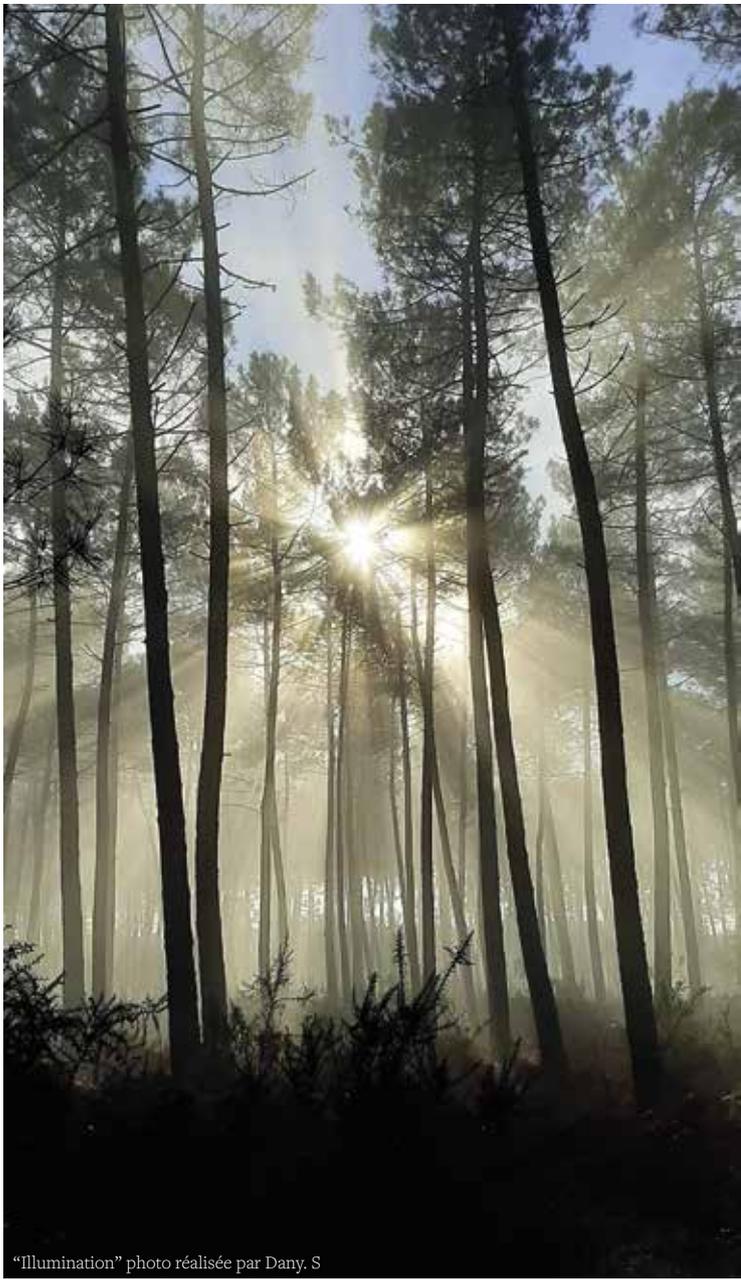
# 6

# MÉES À LA UNE



Décorations Marché de Noël 2022 Comité des fêtes.

**Mées**  
LANDES - NOUVELLE-AQUITAINE



"Illumination" photo réalisée par Dany. S

# PHOTO COUP DE CŒUR

## LOCATIONS DES SALLES MUNICIPALES ET DU MATÉRIEL 2023

<b>Salle des fêtes</b>
<b>100 € le week-end</b> (louée uniquement aux Méessois)
<b>50 €/Jour en semaine</b>
<b>300 € chèque de caution</b>
<b>Salle polyvalente</b>
<b>400 €/le week-end</b> (pour les personnes hors commune)
<b>250 €/le week-end</b> (pour les Méessois)
<b>400 € chèque de caution</b>
<b>Location matériel</b>
<b>2 € la table</b>
<b>0.50 € la chaise</b>
<b>1€ le banc</b>
<b>Possibilité de livraison à domicile : 5 €</b> Modalités de réservation : Demande de disponibilité en mairie ou au <b>05 58 97 57 54</b>

# SOMMAIRE



L'ÉDITO DE  
MME LE MAIRE



OCTOBRE ROSE



LA JEUNESSE MÉESSOISE :  
CASSANDRE



L'ART S'INVITE À MÉES



CÔTÉ SERVICES



LA GRAND'MÉES  
DES ASSOS

**Chères Méessoises, Chers Méessois,**

L'année 2022 tire sa révérence avec son lot de difficultés, ses inquiétudes, son soutien aux Ukrainiens mais aussi tous les moments de convivialité retrouvés que nous avons connus tels que :

- La fresque réalisée par les enfants du centre de Loisirs,
- La journée Mées(R)OSE,
- La soirée de prévention contre les AVC
- Et les diverses manifestations organisées par l'ensemble des associations du village.

Nos projets en 2023 :

Dans un contexte économique incertain, nous poursuivrons les travaux pour favoriser la rénovation, l'entretien de nos bâtiments communaux et baisser les coûts liés à l'augmentation des tarifs de l'énergie. La salle des fêtes, repeinte par nos agents communaux, se verra doter d'un sas plus pratique, plus hygiénique pour les événements, et pour laquelle nous moderniserons le système de chauffage tout en gardant l'âme de son créateur.

La priorité de l'équipe municipale était de promouvoir la venue de commerce de proximité. Les études, les recherches ont permis d'avancer dans ce domaine. Une enseigne est choisie et sur le point d'être officialisée, le permis de construire signé. Patientons encore jusqu'à l'automne pour voir émerger le début des travaux ! Le ramassage des ordures ménagères et surtout le traitement des déchets est de plus en plus onéreux. Le choix de l'agglomération, en charge de la collecte des déchets, est de valoriser le tri, d'alléger les coûts de traitement en proposant à tous les administrés du Grand Dacquois des bacs collectifs. 2023 sera l'année de ce changement. Vous verrez proche de chez vous l'installation de receveurs collectifs pour y apporter vos sacs poubelles. Il n'y aura plus de ramassage en porte à porte.

Une nouveauté concerne le bus de ville dans notre commune. Désormais, vous pouvez prendre le bus pour vous rendre à Dax. C'est déjà une avancée ! N'hésitez pas à emprunter ce mode de transport ! Les modalités vous sont précisées dans ce magazine. Janvier 2023 verra votre participation au recensement de tous les Méessois. Elle est importante ! Des résultats découlent les participations financières de l'État et permettent d'envisager les infrastructures futures selon l'évolution démographique et tous les besoins s'y référant.

L'année 2023 mettra en avant la communication. Nous allons préparer le site internet. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour nous aider dans l'élaboration de son contenu. Ce travail fastidieux d'écriture permettra d'apporter connais-



sances et visibilité à Mées.

Je termine par la volonté, la motivation du Conseil Municipal des Jeunes pour œuvrer dans leur domaine de compétences. Les idées sont nombreuses et déjà très structurantes ET surprenantes ! Laissons faire la jeunesse ! Observons leur travail ! Vous serez surpris !

Mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de douceur et de sérénité. Belle et heureuse année 2023

**Sophie Irigoyen, Maire de Mées**

MÉES À LA UNE - Magazine municipal N°6 - Janvier 2023

Directeur de la publication : Sophie Irigoyen

Comité de rédaction : Nicolas Bergey, Hélène Bonvallet, Marie-Ève Debrue, Alexandra Delord, Nelly Fournier, Céline Hicaubé, Sophie Irigoyen, Gilles Lafont, Nathalie Raillard, Bruno Sarie, Charlotte Serra, Jean Soublin, Associations

Crédits photos : Mairie de Mées et ses conseillers, associations, Grand Dax

Conception graphique et impression : Thierry Dupéré Communication

Tirage : 950 exemplaires

Dépôt légal : Janvier 2023



# MÉES S'ENGAGE

## VŒUX DU MAIRE

Mise entre parenthèses depuis deux ans pour cause de crise sanitaire, la cérémonie des vœux a fait son grand retour à Mées, ce samedi 7 janvier dernier. Vous n'étiez pas moins de 180 personnes à venir écouter le discours de Mme le Maire, nous vous en remercions. Une jolie soirée autour d'un beau et délicieux buffet, élaboré par notre cuisinier Claude et son commis Stéphane. Un grand merci à eux.



## DE NOUVELLES TÊTES AU CONSEIL MUNICIPAL

À la suite de deux démissions, celle d'Alain Duclos et celle de Sylvain Ducasse, c'est au tour d'Héloïse Thoury et de Nathalie Raillard d'intégrer le conseil municipal. Elles œuvreront respectivement dans les commissions suivantes : les commissions finance, communication/animation/association et école/périscolaire pour Nathalie, et les commissions école/périscolaire et urbanisme pour Héloïse.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans le conseil.



Nathalie Raillard



Héloïse Thoury

## CMJ : PAROLE À LA JEUNESSE

L'installation d'un conseil municipal des jeunes au sein de notre village correspond à la volonté de la municipalité de proposer à nos jeunes de s'exprimer, de participer à la vie locale et d'apprendre la citoyenneté à travers leur rôle d'élu(e).

Il a été mis en place grâce aux enseignantes de l'école et à l'équipe d'animateurs de l'accueil de loisirs ; assurant la préparation électorale de leur campagne sur les temps périscolaires.

Pour un mandat de deux ans, nos dix élus des classes du CE2 au CM2 se sont engagés dans cette aventure et vont aborder l'étude de leur projet au sein de commissions telles que "culture et sport", "environnement et aménagement du territoire" ou encore "solidarité et citoyenneté".

Un grand merci pour votre engagement : Charlotte, maire, Marion et Raphaël, ses adjoints, Léandre, Aloïs, Joakim, Baptiste, Lilou, Typhaine et Esteban, conseillers.

*Installation du conseil municipal des jeunes et remise de l'écharpe pour Charlotte, maire du conseil municipal des jeunes.*



## QUAND LA COMMUNE SE TEINT DE ROSE

Tous les ans au mois d'octobre, ce sont des milliers de personnes qui se mobilisent pour la lutte contre le cancer du sein. Un mois pour sensibiliser au dépistage, c'est l'objectif de la campagne Octobre Rose.

La commune s'est engagée pour la seconde année consécutive dans cette noble cause lors d'une journée ensoleillée, dans la joie et la bonne humeur.

### Une jolie programmation

C'est le dimanche 2 octobre dernier qu'a eu lieu la deuxième édition de "Mées'(R) OSE", avec au programme ; un accueil en chanson par la chanteuse Teeley, un réveil musculaire organisé par l'association Gym Volontaire de la commune, une marche/course de 5 km, traversant nos jolies tourbières ; une rando VTT de 10km dans nos Barthes et forêts Méessoises. A leur arrivée, nos sportifs du jour ont pu profiter d'une démonstration de Flamenco par les jolies danseuses de Campo Alegrias et ont ensuite pu se désaltérer et manger quelques grillades et autres crêpes en compagnie de la dynamique Team Unisson.

### Que de solidarité !

C'est avec une grande émotion qu'en mairie, le mercredi 5 octobre, nous avons pu remettre au président de la Ligue contre le cancer des Landes, Philippe Rémuzon, un très beau chèque de 4220.50 €, fruit des bénéficiaires de la journée et des nombreux dons récoltés. Nous tenons encore une fois à remercier tous les acteurs de ce beau moment : bénévoles, associations, partenaires et sponsors... mais également

# MÉES (R) OSE !



et surtout, vous, qui avez participé à cet événement, sans qui cette journée n'aurait pu être une aussi belle réussite.

Alors, encore merci et rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 3 de "Mées'(r)OSE".

## SOYONS VIGILANTS !

Cet automne aura été particulièrement entaché par plusieurs cambriolages sur le secteur de Dax et notamment au sein de notre commune. Les équipes de la gendarmerie travaillent en étroite collaboration avec Mme le Maire afin d'essayer d'appréhender les auteurs de ces délits. Malgré cela, il nous appartient à tous d'être vigilants, n'hésitez surtout pas à contacter la gendarmerie au moindre fait douteux (véhicules ou individus suspects, dégradations, vols, incivilités, etc...).

En parallèle la mairie réfléchit à la mise en place de dispositifs tels que la vidéo protection et/ou la participation citoyenne.

Plus d'informations sur le lien :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils/pour-les-collectivites/participation-citoyenne-devenir-acteur-de-sa-securite>

Nous comptons sur vous !

Ensemble faisons de notre village un lieu où la tranquillité et la sécurité vont de pair.

Pour rester informé via l'application Panneau Pocket, n'attendez pas et suivez :

- Ville de Mées
- Gendarmerie BTA de Dax



## L'AVC : PRÉVENTION SANTE POUR TOUS

Dans le cadre d'une de ses missions de prévention, le CCAS a organisé le vendredi 4 novembre à la salle des fêtes une conférence santé sur le thème de l'AVC en présence de plusieurs intervenants de qualité dont l'association AVC 40 ; le Docteur Diawara du service neurologique de l'hôpital de Dax accompagné de son équipe de soignants et enfin les professionnels paramédicaux de la Clinique de rééducation Napoléon.

L'accident vasculaire cérébral (AVC) est la première cause de handicap acquis de l'adulte, la deuxième cause de démence après la maladie d'Alzheimer et la troisième cause de mortalité en France.

Afin de mieux décrypter cette pathologie si mal connue de nous tous, voici un récapitulatif à retenir sous forme de questions-réponses :

### De quoi s'agit-il ?

Il correspond soit à un arrêt brutal de la circulation sanguine au niveau du cerveau entraînant un infarctus cérébral (cellules privées d'oxygène), soit à une rupture d'un vaisseau à l'origine d'hémorragie dans le cerveau.

### Quels sont les facteurs de risque ?

L'hypertension artérielle, le diabète, le



Photo de la conférence sur l'AVC.

taux de cholestérol élevé, le tabagisme, la sédentarité, l'obésité, les mauvaises habitudes alimentaires, seuls ou associés seront des accélérateurs de survenue de l'AVC. La découverte d'un trouble du rythme cardiaque appelé fibrillation auriculaire est parfois à l'origine de cet accident vasculaire.

### Quels sont les symptômes de l'AVC ?

Ils apparaissent brutalement et les plus fréquents sont : le visage paralysé, l'inertie d'un membre, le trouble de la parole. D'autres peuvent également être associés tels que le trouble de l'équilibre, de la vision ou de la compréhension et les maux de tête qui ne sont pas constants.

### Que dois-je faire en cas de suspicion AVC ?

Toute suspicion nécessite l'appel téléphonique immédiat du 15 (SAMU) pour assurer le transport du patient vers le service hospitalier compétent.

Le pronostic dépend de la rapidité de la prise en charge, plus le traitement commence tôt, plus il sera efficace sinon les séquelles seront présentes (troubles cognitifs, dépression, fatigue, paralysie...).

**“Chaque minute compte et on peut sauver aujourd'hui en agissant vite”, c'est le slogan vital de lutte pour vaincre l'AVC car nous sommes tous concernés par ce fléau. Jeunes ou moins jeunes : En France, c'est UN AVC toutes les QUATRE MINUTES.**

Continuons à prendre soin de nous et des autres, la santé reste un bien précieux.

**ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL**

EN CAS D'APPARITION BRUTALE DE L'UN DE CES TROIS SIGNES :

- une déformation de la bouche
- une faiblesse d'un côté du corps, bras ou jambe
- des troubles de la parole

APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE SAMU ☎ 15

A.V.C. AGIR VITE C'EST IMPORTANT

ARS

INPES

# LA JEUNESSE MÉESSOISE

## RENCONTRE AVEC CASSANDRE

### Cassandra, parle-nous un peu de toi... qui es-tu ?

Je m'appelle Cassandra, j'ai 15 ans et je suis en seconde au Lycée Haroun Tazieff de Saint Paul-les-Dax. Je suis née à Dax et j'habite à Mées depuis que je suis toute petite. J'ai deux passions dans la vie, la musique avec le saxophone que j'ai commencé à l'âge de 5 et la gym artistique que j'ai débutée à l'âge de 8 ans et demi. Cela fait maintenant 7 ans que je fais de la gymnastique en équipe à l'Envolée de Dax. Depuis cette année, j'ai commencé la gym en individuel où je me suis qualifiée il y a peu pour les demis finales des coupes d'hiver qui se dérouleront à Lanester (29).

### Peux-tu nous parler un peu de cette passion qu'est la Gym Artistique ?

La gymnastique artistique se compose de quatre agrès que sont les barres asymétriques, la poutre, le sol ainsi que le saut de cheval. Lors de chaque compétition on passe aux quatre agrès. L'association de l'Envolée est un club de gymnastique féminine qui possède environ 250 licenciés et qui est affilié à la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France) et à la FFGym. J'y fais trois à quatre entraînements de deux heures par semaine, nos entraîneuses Corinne et Marie sont des bénévoles, comme toutes les entraîneuses de l'association. J'entraîne moi-même les poussines espoirs, des jeunes âgées de 6 à 9 ans, suite à la formation qui m'a été proposée par le club.

### Vous étiez en forme cette année avec ton équipe, tu nous racontes ?

Notre équipe des "aînées" se compose de filles de 14 à 31 ans. Et les 24 et 25 juin dernier, à Bruz (environ 1 h au-dessus de Nantes) nous avons participé au championnat national de gym artistique Féminine FSCF, autrement appelé "le fédéral". C'est une compétition qui se compose de deux palmarès, un podium pour le mouvement d'ensemble (chorégraphie synchronisée sur une musique donnée) et un autre pour les quatre agrès. C'était pour ma part mon premier fédéral, et ça restera un souvenir gravé à jamais dans ma mémoire.



Cassandra seconde par équipe pour le mouvement d'ensemble dans la catégorie Aînées et vice-championne de France.

### Double podium pour l'équipe

Nous sommes arrivées secondes au mouvement d'ensemble, une grande joie pour notre groupe. Mais ce n'est

pas tout ! À notre grande surprise, la force et la cohésion de notre équipe a su nous hisser également sur le podium de la série du championnat national Catégorie Fédérale (la plus haute). Ce n'est pas avec une médaille d'argent que nous sommes rentrés chez nous... mais bien avec deux ! Nous sommes vice-championnes de France ! Nous avons même reçu de la part de Julien Dubois, Maire de Dax, la médaille de la ville en septembre dernier.

D'ailleurs, une autre Méessoise n'est pas revenue les mains vides ce jour-là. Eléa est également montée, avec l'équipe "jeunesse" (les 10-13 ans), sur la seconde marche du podium pour le mouvement d'ensemble. On peut dire que ce week-end a vraiment été très fort en émotion, pour nous et nos accompagnateurs.



Eléa dauphine pour le mouvement d'ensemble dans la catégorie 10-13 ans.



# CADRE DE VIE

## LA MAGIE DU CIRQUE À MÉES

Les mardi 27 et mercredi 28 septembre dernier, le cirque Johnny Circus est venu sur la commune nous présenter "Exotic", spectacle pour petits et grands. C'est un cirque familial que Johnny, sa femme et leurs enfants nous ont proposé lors de ces deux représentations, avec clowns, acrobaties, et magie interactive...

Accompagnée de leurs animaux exotiques, la famille Kerthe nous a proposé un show modernisé, tout en gardant les codes du cirque traditionnel. Sourires et rires ont accompagné les nombreux saltos de lémuriens et autre célèbre cache-cache de lapin dans son chapeau. Numéros basés sur le bien-être animal et la préservation des espèces, nous remercions chaleureusement Johnny et sa famille de leur venue dans le village, du message qu'ils ont su faire passer sur l'importance de la protection animale ; ainsi que pour leur gracieuse invitation faite aux enfants du centre de loisirs.



## QUAND LE CHÊNE SE TRANSFORMA EN GIRAFE

La commune de Mées a été invitée à un curieux baptême républicain... Au-dessus d'une haie, quelque part sur la route d'Angoumé, une girafe tend son cou vers l'inaccessible. Lorsque le vieux chêne de Biaudos s'est couché un soir de grand vent, qui aurait pu imaginer qu'un couple de méessois allait lui donner une seconde vie. Ces passionnés d'art ont fait appel à l'artiste sculpteur Rico pour immortaliser "la bûche de chêne" de 3 m de haut et 80 cm de diamètre en... girafe.

Le choix est étonnant mais pourtant de loin très symbolique. L'heureuse propriétaire nous a expliqué que la girafe était l'animal terrestre qui a le plus gros cœur, elle symbolise la cohérence et les libertés, c'est l'ange gardien de la maison.

Encore un détail, elle s'appelle Lagungari Magali... mais on n'en saura pas plus...

**Facebook : Ricosculpture Le Vernet**



Rico, la Murraine et le Parrain

## LES FOOD TRUCKS VOUS RÉGALENT TOUTE LA SEMAINE

Une offre variée autour des cuisines du monde est régulièrement proposée le soir sur le parking de la mairie. Notre objectif est de vous permettre d'accéder à une suggestion culinaire différente chaque soir de la semaine. Si vous n'avez pas envie de faire à manger, vous trouverez certainement votre bonheur par ici.

Trois soirs de la semaine, le mardi, jeudi et samedi, l'équipe de Milana Pizza, fidèle à notre village depuis de nombreuses années déjà, vous propose une multitude de pizzas à base de tomate ou crème fraîche. Vous pouvez les commander au 06 27 55 56 63.

Le mercredi soir, Pauline et Romain

d'Eden Street Food, offre une cuisine saine et créative, pleine de goûts et de saveurs originales autour du "manger bon, sain, local et de saison". Inspirées des cuisines du monde, leurs recettes "street food" sont gourmandes et innovantes comme leurs big wrap, bowls ou plats du moment à réserver au 06 38 64 43 05.

Le vendredi et dimanche soir, c'est la cuisine vietnamienne de Jérémie du Saïgon qui est à l'honneur avec des nems, rouleaux de printemps et autres bo bun 100% faits maison. Vous pouvez l'appeler au 07 68 03 85 87.

Plusieurs contacts avec des professionnels sont établis pour le lundi soir. Ces commerçants ambulants animent notre



village et se déplacent même par mauvais temps, ils méritent qu'on goûte leurs produits de qualité et qu'on les récompense par notre fidélité.

## L'ART S'INVITE DANS MÉES : LES DAMES DE LA GUÉRITE

La guérite du passage à niveaux a fait peau neuve et les peu disgracieux tags ont disparu sous les coups de pinceaux de trois artistes méessoises.

Les dames ont choisi de représenter un couple de cigognes, notre église vue de la maison des Glycines et un chemin nous invitant dans nos célèbres tourbières. Toutes nos félicitations à nos trois artistes !



## ASSOCIATION ROUE LIBRE GRAND DAX

Envie d'apprendre à réparer son vélo ? Lui donner une seconde vie en le donnant ? Donner et transmettre votre point de vue sur votre expérience à vélo sur le Grand Dax ? L'association à visée communautaire Roue Libre en Grand Dax s'implante sur le territoire depuis 2 ans maintenant. Elle est dans une perpétuelle démarche de développement afin de répondre aux besoins, et impulser les changements nécessaires dans nos mobilités au regard des enjeux climatiques, économiques et sociaux.

L'atelier a également besoin de compétences : techniques, pour rendre autonomes nos adhérents sur l'entretien de leur vélo ; d'animation, pour aider à l'apprentissage du Savoir Rouler à Vélo ou proposer des stages de remise en selle. Rejoignez l'association pour en-



courager la dynamique par une simple adhésion de soutien, un passage à l'atelier ou un engagement plus important pour animer ce projet citoyen ! Suivez Roue libre en Grand Dax sur leur site Facebook ou Instagram ! Adhésion ou simple contact en ligne sur [roue-libregranddax.fr](http://roue-libregranddax.fr) (10 euros par année civile/5 euros pour les moins de 16 ans).

Correspondant local :

**Gilles Mercadal 06 64 87 87 98**

# CADRE DE VIE



Téléchargez votre mémo tri ici !

## LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS : CE QUI VA CHANGER

Le Grand Dax est en charge de la collecte des déchets ménagers. Les déchets collectés sont traités par le SITCOM (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères) de la Côte Sud des Landes.

Dans un but de réduction des coûts qui ne font qu'augmenter, afin de réduire les nuisances visuelles et olfactives et pour favoriser le recyclage : la collecte des déchets va connaître des transformations majeures.

Nous vous avons déjà présenté dans le précédent numéro du bulletin la modification de la filière du tri sélectif qui se répartit désormais en seulement trois flux. C'est maintenant au tour de la collecte des ordures ménagères, de subir une modification importante.

Prochainement, la collecte individuelle des ordures ménagères dite "en porte à porte" va progressivement cesser pour être remplacée par une collecte collective. Nos bacs individuels seront donc remplacés par des containers collectifs disposés à des endroits stratégiques sur toute la commune. Ces containers seront pour la plupart semi-enterrés ou aériens. Les éboueurs ne passeront plus avec leur camion en porte-à-porte et nous devons jeter nos déchets ménagers dans des points de collecte collec-



tifs répartis dans chaque quartier. Leur emplacement a été déterminé en fonction de relevés réalisés durant les tournées de ramassage. Les réseaux souterrains d'eau et de gaz pour les containers enterrés ou semi enterrés et les réseaux aériens pour le bras articulé des camions de ramassage ont dû être pris en compte. Ce positionnement devait également occasionner le moins de gêne possible à la circulation et un stationnement au plus proche devait être possible. C'est un geste que nous avons pris l'habitude de faire pour le verre, ou les emballages mais que nous devons bientôt appliquer pour les déchets ménagers.

Cela va demander à tous de changer ses habitudes et nous savons que c'est diffi-

cile. Mais la réduction des coûts limitera l'impact de l'inflation sur la taxe de ramassage tout en favorisant le tri et améliorera la sécurité en limitant la circulation ou les manœuvres de camions de ramassage avec des arrêts fréquents.

De plus, la loi anti-gaspillage va rendre obligatoire au 1er janvier 2024 le tri des déchets alimentaires. Nous devons donc jeter dans une poubelle séparée nos déchets alimentaires, les épluchures de fruits et légumes par exemple, afin de les transformer en compost. Ils représentent un tiers de nos déchets.

Nous sommes convaincus de votre esprit collectif et comptons sur votre civilité pour éviter le mauvais traitement ou dépôt anarchique de vos déchets.

## PLUS DE LIBERTÉ AVEC COURALIN +

Depuis le 1er septembre, un nouveau service de transport relie la commune à celles de l'agglomération de Dax avec Couralin+. La ligne propose 3 allers le matin et 3 retours l'après-midi à des horaires définis. Pour être transporté par ces bus, l'utilisateur doit déclencher le passage de Couralin+ en précisant le jour, l'heure et le point de départ choisis au plus tard la veille à 16 h et jusqu'à 2 h avant, si le service a déjà été déclenché par un autre usager. Afin de pérenniser ce service, n'hésitez surtout pas à l'emprunter...

Retrouvez le plan des lignes sur <https://tad.trans-landes.fr/>

La réservation se fait en ligne 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 ou bien par téléphone au 05 58 56 80 85 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.



N'hésitez pas !

### F Rivière-Saas-et-Gourby Bourg Dax PEM Gare SNCF

	Circule sauf jours fériés			Période scolaire [Zone A] Du lundi au vendredi			Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires [Zone A] et samedi toute l'année		
RIVIÈRE-SAAS-ET-GOURBY Bourg	8:30	11:20	13:25	8:45	11:35	15:15			
ANGOUMÉ Mairie	8:34	11:24	13:29	8:49	11:39	15:19			
MÉES Laboudigue	8:38	11:28	13:33	8:53	11:43	15:23			
MÉES Mairie	8:40	11:30	13:35	8:55	11:45	15:25			
MÉES La Vierge	8:41	11:31	13:36	8:56	11:46	15:26			
DAX PEM Gare SNCF	8:55	11:45	13:50	9:10	12:00	15:40			
DAX PEM Gare SNCF	11:50	15:05	16:05	12:05	15:45	17:30			
MÉES La Vierge	12:03	15:18	16:18	12:18	15:58	17:43			
MÉES Mairie	12:04	15:19	16:19	12:19	15:59	17:44			
MÉES Laboudigue	12:06	15:21	16:21	12:21	16:01	17:46			
ANGOUMÉ Mairie	12:10	15:25	16:25	12:25	16:05	17:50			
RIVIÈRE-SAAS-ET-GOURBY Bourg	12:15	15:30	16:30	12:30	16:10	17:55			

La ligne F Couralin+ est en correspondance avec les lignes régulières Couralin 1 2 3 4 5 6 7 et la navette gratuite Vitenville Fontaine Chaude 8 qui circule en continu, de 7h à 20h du lundi au samedi sauf jours fériés (fréquence toutes les 20 minutes).  
Horaires donnés sous réserve des conditions de circulation.

**NOUVEAU**

**FONCTIONNEMENT**  
Les 7 nouvelles lignes Couralin+ nommées de A à G, sont toutes connectées aux lignes Couralin ou aux navettes Vitenville. Elles fonctionnent uniquement sur réservation préalable et à des horaires définis.

**RÉSERVATION**  
Précisez le jour, l'heure et le point de départ choisis au plus tard à 16h la veille du déplacement et jusqu'à 2h avant si le service a déjà été déclenché par au moins une autre personne.  
Ces lignes 24h/24 et 7j/7 sur [tad.trans-landes.fr](https://tad.trans-landes.fr/) ou par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h et le samedi de 9h à 12h au **05 58 56 80 85**.

## MÉES CÔTÉ TRAVAUX

Quelques travaux ont été effectués sur la commune. Vous avez pu voir tout d'abord la réfection de la chaussée et des trottoirs qui a été réalisée par les services du Grand Dax, route de Tirely. La salle des fêtes, elle aussi, commence à faire peau-neuve. Elle a été dotée de nouvelles menuiseries, marquant le début de nombreux travaux pour notre jolie salle de réception.



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'INSEE organise le recensement de la population. Cette opération, menée en partenariat avec les communes, permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français, quelle que soit leur origine et leur nationalité. Le recensement fournit également des informations statistiques sur la population (âge, diplômes...) et les logements. Les recensements facilitent les comparaisons avec nos voisins européens et tous les autres pays. Ils permettent de comprendre les évolutions démographiques passées de chaque territoire et de nous projeter dans l'avenir.

Des chiffres du recensement découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin pour les élections municipales... Plus de 350 dispositions législatives et réglementaires s'appuient sur les chiffres de la population.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de



chaque commune (population légale). Tous les habitants sont concernés quel que soit leur lieu d'habitation : logement, établissement (maison de retraite, internat de lycée, caserne, prison...), caravane, personnes sans-abri. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

### Ma commune a moins de 10 000 habitants

Je suis informé de la visite de l'agent recenseur par courrier. Puis je reçois sa visite. Je remplis le questionnaire. Je valide, c'est terminé ! Si je ne peux pas répondre en ligne, j'utilise le questionnaire papier. L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer mon questionnaire sous quelques jours.

### Par internet sur

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)  
avec mes codes personnels remis par l'agent recenseur.

La loi rend obligatoire la réponse aux questionnaires du recensement. Il s'agit de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. En contrepartie, elle impose le secret sur toutes les réponses fournies. Le recensement est l'affaire de tous. Répondre est un geste civique. C'est précisément parce que les résultats du recensement sont indispensables à un niveau géographique précis que la réponse aux questions est obligatoire.

Les réponses à toutes vos questions :  
<http://www.le-recensement-et-moi.fr/rpctmoi/vos-questions>

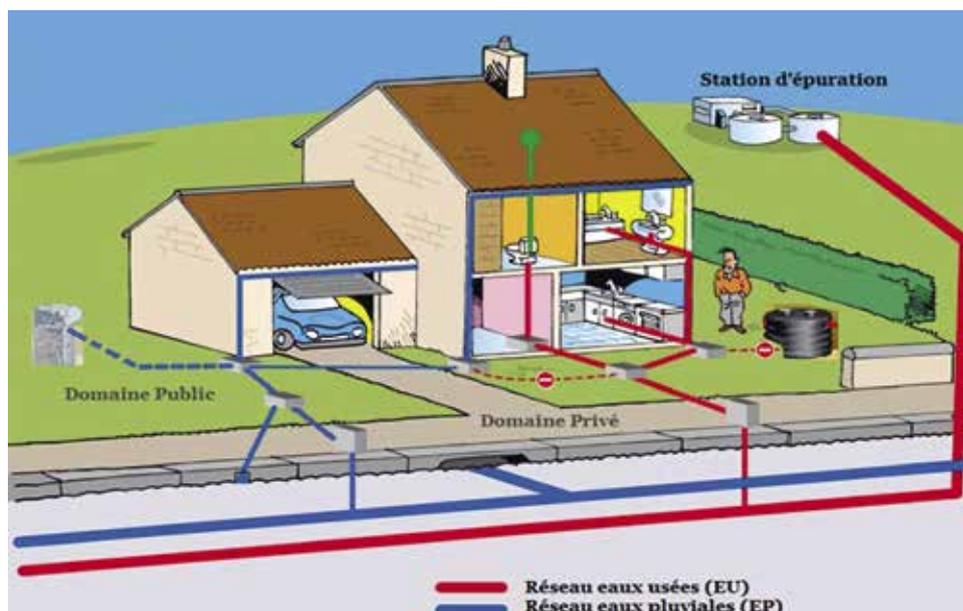
# CÔTÉ SERVICES

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Lors d'un contrôle de notre station d'épuration, il a été détecté une arrivée anormale et importante d'eau dite claire, c'est à dire d'eau n'étant pas chargée par l'activité humaine. Ce surplus d'eau ne devant pas se trouver dans le réseau d'eau usée surcharge la station et risque à terme de provoquer des dysfonctionnements. C'est pourquoi le SYDEC et la commune portent une attention particulière sur la conformité des rejets dans le réseau d'assainissement collectif.

### Pourquoi séparer les eaux usées des eaux pluviales ?

Les réseaux et les stations d'épuration sont étudiés et construits pour recevoir des volumes d'eau correspondant exclusivement aux rejets d'eaux usées des ménages. Le raccordement des eaux pluviales engendre des fluctuations de volume importantes que les ouvrages ne sont pas capables d'accepter. Il en résulte des dépenses de traitement supplémentaires, des débordements des réseaux ainsi que des dysfonctionnements des stations d'épuration. Les eaux pluviales ne peuvent donc pas être rejetées sans précaution.



### Les eaux de rejet de ma piscine privée peuvent-elles s'évacuer avec les eaux usées ?

Référence réglementaire : Article R1331-2 du Code de la santé publique.

“Il est interdit d'introduire dans les systèmes de collecte des eaux usées [...] d'eaux de vidange des bassins de natation. Toutefois, les communes agissant en application de l'article L. 1331-10 peuvent déroger aux c/ et d/ de l'alinéa précédent à condition que les caractéristiques des ouvrages de collecte et de traitement le permettent et que les déversements soient sans influence sur la qualité du milieu récepteur du rejet final. Les dérogations peuvent, en tant que de besoin, être accordées sous réserve de prétraitement avant déversement dans les systèmes de collecte”.

Le règlement précise que pour les piscines privées à usage unifamilial : Les eaux de vidange de bassin doivent être rejetées dans le réseau pluvial (sous réserve d'autorisation). Les eaux de lavage des

filtres elles, peuvent être évacuées vers le réseau de collecte des eaux usées.

### Le contrôle des branchements est-il obligatoire ?

Référence réglementaire : Article L1331-4 du Code de la santé publique

“La commune en [les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement] contrôle la qualité d'exécution et peut également contrôler leur maintien en bon état de fonctionnement.”

La réalisation du raccordement au réseau d'eaux usées doit faire l'objet d'un contrôle, lors de son exécution, avant remblaiement. Ce contrôle permet de s'assurer du respect des règles de l'art, et notamment : matériaux adaptés, séparation des eaux pluviales, étanchéité des raccordements.

**Qu'est-ce que je risque si je refuse de me raccorder au réseau public d'assainissement ou si je refuse le**

### contrôle de mon branchement ou sa mise en conformité ?

Référence réglementaire : Articles L1331-1 et suivants du Code de la santé publique.

Une majoration maximale de 100 % de la part “assainissement” de votre facture d'eau pourra être appliquée au volume consommé. Cette majoration sera précédée d'une information et d'une mise en demeure. Article provenant du site Sydec40.fr disponible sur :

<https://www.sydec40.fr/Nos-compences/Espace-eau-et-assainissement/Services-en-ligne/Questions-frequentes/Assainissement-collectif>

**sydec**  
syndicat  
d'équipement  
des communes  
des Landes

# LA GRAND-MÉES DES ASSOS

## LES PETITS LUTINS DE L'APE N'ONT PAS CHÔMÉ CET HIVER

Pour clôturer 2022 et aider le père Noël, l'Association des Parents d'Élèves a organisé une bourse aux jouets durant le mois de novembre. De nombreux jeux ont été récoltés devant l'école, triés puis proposés aux enfants du village pour la somme symbolique d'un euro. Petits et grands ont trouvé leur bonheur et ont passé un bon moment accompagné de crêpes et de vin chaud. Il y avait donc un peu plus de place dans les maisons de Mées pour accueillir les cadeaux que le père Noël n'a pas manqué d'apporter aux enfants sages ! Grâce aux bénéficiaires de cette journée et celle du marché de Noël (merci à toutes les familles qui ont cuisiné pour nous !) l'APE proposera un spectacle de théâtre le mercredi 8 février prochain. Nous vous attendons toujours plus nombreux en 2023 !

L'APE de Mées



## LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MÉES SE MUSCLE !

C'est maintenant plus de 100 adhérent(e)s qui sont accueilli(e)s le mardi, mercredi et jeudi à la GV de Mées. Il faut reconnaître que le cours de cardio-renfo de Lora et le cours de cardio-dance de Marine complètent le cours de fit-gym d'Ana et ont su séduire de nouveaux adeptes à l'effort physique ! Même Halloween s'est invitée, les déguisements n'ont pas empêché les séances d'abdos ! Venez essayez les cours de votre choix, il y en a pour tout le monde !

Plus d'infos sur Facebook : GV Mées et mees-gymnastique-volontaire.monsite.com.



## ACTIVITÉS, VOYAGES... UNE BELLE ANNÉE POUR GÉNÉRATIONS MÉESSOISES

Qu'il fait bon être adhérent à Générations Méessoises. Des repas, des soirées pizzas, des jeux, des voyages. Et bien d'autres activités ! Après une escapade à Bordeaux en avril, notre voyage à Bilbao le 19 mai a réuni 48 adhérents sur 98 inscrits, pas mal non ?

En septembre, c'est l'Aveyron qui nous attendait pour 3 jours de plaisirs et 32 participants pour visiter le pont de Millau, les gorges du Tarn et Roquefort. Ne dit-on pas que les voyages forment la jeunesse ? Regardez comme ils ont l'air heureux.

Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous. Contact et renseignements : Jean Louis Martin : 06.70.93.93.71 et Sylvie Berthelier Puyrigaud : 06.81.79.92.49



# LA GRAND-MÈES DES ASSOS



## TOURBIÈRES ET PATRIMOINES MÉESSOIS

L'association TPM s'installe peu à peu dans le paysage associatif Méessois... et même au-delà. La tourbière de l'Estanque est de plus en plus fréquentée en raison d'une notoriété accrue du site grâce à la labellisation Terra Aventura et aux visites scolaires organisées par le service éducatif du Conseil Général des Landes.

L'équipe de Tourbières et Patrimoine Méessois se réjouit de cette dynamique

et travaille actuellement à la programmation des activités pour l'année 2023. Dans les cartons, un atelier botanique, constitution d'un herbier, un stage de vannerie et la réalisation de documents multimédias...

Nous souhaiterions également développer des projets à partir de propositions de nos adhérents ou de personnes dési-

reuses de rejoindre notre association en y adhérant (10 euros/an) afin de mieux faire connaître la richesse et la diversité du patrimoine de notre village.

L'adresse "tpmassomees@gmail.com" est à votre disposition pour recueillir vos suggestions. Notre bulletin l'Écho du Fadet est consultable en mairie. Vous pouvez aussi nous contacter au secrétariat de l'association au 06 07 12 86 89.

## UJM MUSIQUE

Le 19 juin dernier, les élèves de l'école de musique nous ont montré leurs talents lors du traditionnel gala qui s'est déroulé une fois de plus autour de notre kiosque. Les quelques 200 convives qui sont restés manger ont pu apprécier les reprises pop rock de nos amis les Décaps'Hurlleurs. Merci à tous pour ce bon moment.

Après un été caniculaire, vient le temps de la rentrée. Notre effectif global est en légère hausse pour la première fois de-



puis le début de la pandémie de covid. Le gros point positif est encore notre classe

d'éveil 2, qui ne sont pas moins de 15 élèves, et qui attaqueront un instrument dès la rentrée 2023. Cela augure un bon avenir pour nos différents ensembles. Petit point noir, la classe de clarinette qui manque d'élèves.

Le 27 novembre dernier, nous avons célébré la Sainte Cécile. L'harmonie de l'école de musique a ouvert le concert, suivie de l'ensemble à cordes. Après l'entracte, l'harmonie de Mées a, à son tour, continué de faire sonner ses ins-

## UN PEU DE MAGIE DE NOËL

Les températures ayant rafraîchi, il est temps pour le comité des fêtes de préparer Noël et de transformer pour une journée seulement, la salle polyvalente en un lieu plein de douceur et de magie. Les décorations sont minutieusement préparées durant toute la semaine pour émerveiller les petits et les grands.

Les 25 exposants vous proposent de très belles pièces et l'on y retrouve une partie des Méessoises et Méessois bien habitués à ce rendez-vous, et de nouveaux artisans venus principalement du sud des Landes. Vif succès pour le Père Noël qui se prête sans relâche au jeu de la photo souvenir. L'école de musique, toujours

très applaudie, les chants des enfants, l'odeur des crêpes et du vin chaud, tout est réuni pour passer un bon moment. Cette année, nous avons choisi d'accueillir l'école de cirque de Capbreton et un large public leur a fait l'honneur de venir les applaudir. Une belle journée pour nous, pour vous aussi nous l'espérons.

Pour vous qui souhaitez participer à nos actions, pas d'hésitations, venez nous rejoindre. Nous espérons que vous avez passé de belles fêtes, pleines de douceur et d'espoir.

L'équipe du comité des fêtes



truments. Pour finir, l'ensemble à cordes est venu se joindre à cette dernière pour un morceau commun sous les baguettes de nos deux cheffes Alisa Portellano et Sophie Labadens.

Le dimanche 4 décembre, nous avons également joué au traditionnel marché de Noël. Retrouvez-nous, le samedi 25 mars prochain, avec le retour de notre incontournable Rock'N Chips.

Olivier Arnaud





## HORAIRES & INFORMATIONS

### Mairie

908, Avenue Émile Despax 40990 Mées

Tél. : 05 58 97 57 54

Courriel : mairie@mees.fr

**Mme le Maire** : 06 02 12 36 22

Courriel : lemaire@mees.fr

**Les adjoints** : lesadjoints@mees.fr



: Ville de Mées



: Mées

### Secrétariat de mairie

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h

Mardi, mercredi, vendredi

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

### Agence Postale

Lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45

### Bibliothèque

Du Lundi au Jeudi de 16 h à 17 h 30

Vendredi de 13 h 30 à 15 h

Samedi de 10 h 30 à 12 h

**Déchetterie Rivière Saas et Gourby** : Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

**Collecte ordures ménagères** : Lundi et Jeudi entre 5 h et 13 h

### Nuisances sonores

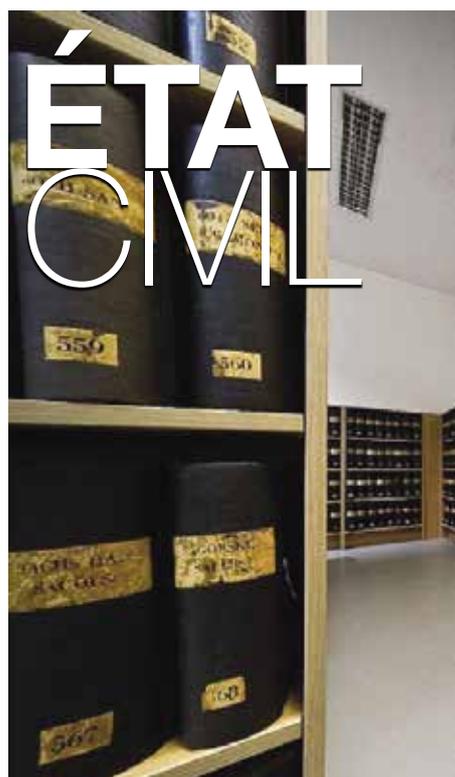
Rappel des horaires pendant lesquels les travaux de bricolage et jardinage par les particuliers utilisant des appareils à moteur sont autorisés (arrêté préfectoral du 25 novembre 2003)

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Toute autre nuisance sonore (radio, appareil ménager, etc) doit être limitée en fonction des règles de bon voisinage.

### France Services à Mées le mardi de 9 h à 12 h en mairie :

- Le 10 et le 24 janvier
- Le 14 et le 28 février
- Le 14 et le 28 mars
- Le 11 et le 25 avril
- Le 9 et le 23 mai
- Le 13 et le 27 juin
- Le 11 et le 25 juillet



## NAISSANCES

Dolhen Alix – 27/08/2022  
 Truong Candice – 27/08/2022  
 Ghestem Gauthier – 11/09/2022  
 Talon Milann – 12/09/2022  
 Dumartin Eliot – 19/09/2022  
 Brugeron Agathe – 23/09/2022  
 Gredoire Joy – 07/10/2022  
 Gredoire Josias – 07/10/2022  
 Veyrier Jasmine – 10/10/2022  
 Demeyere Hector – 22/10/2022  
 Carton Alya – 12/12/2022  
 Emin Sacha – 17/12/2022  
 Mora Louis – 22/12/2022  
 Darriné Matthéo – 04/01/2023

## MARIAGES

Mme Duplé Stéphanie et M. Joie Jérôme – 27/08/2022

## DÉCÈS

Mme Nugeyre Monique (Veuve Garains) – 14/08/2022  
 Mme Marot Gilberte (Veuve Domenger) – 22/12/2022